



# PELERINAGE DIOCESAIN A LOURDES DU 15 AU 20 AVRIL 2024 Bulletin d'informations pour les Pèlerins Malades et Pèlerins Accompagnateurs



## INFORMATIONS PRATIQUES pour l'inscription d'un Pèlerin Adulte Malade ou Accompagnateur Adulte.

*(lisez cette partie avec attention et conservez-la)*

### **INSCRIPTION : Remplir avec soins 3 documents**

- 1) **UN BULLETIN D'INSCRIPTION** par personne en renseignant chaque ligne.
- 2) **LE BULLETIN MEDICAL** devra être complété impérativement par votre médecin traitant et adressé **le plus tôt possible** au Docteur Stéphane ROBART, médecin du pèlerinage.
- 3) **LA FICHE INDIVIDUELLE** de l'Hospitalité Notre-Dame-du-Puy est à retourner **dès que possible** à Denis CHARROIN, Président de l'Hospitalité Notre-Dame-du-Puy.

Le bulletin d'inscription doit être remis à votre responsable de l'Hospitalité en lien avec votre Ensemble Paroissial ou envoyé à la Direction Diocésaine des Pèlerinages, le plus tôt possible, et **au plus tard le 05 février 2024** en y joignant le règlement par un ou plusieurs chèques (échelonnement possible sur 6 mois maximum). Important : ne pas antidater, mettre la date souhaitée pour l'encaissement au dos de chaque chèque, à l'ordre de 'ADP – DIRECTION DIOCESAINE DES PÈLERINAGES'.

Pour la bonne gestion des inscriptions, **nous attirons votre attention sur l'importance de bien remplir ce document.** Toute fiche d'inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

**POSSIBILITE D'ETRE ACCOMPAGNE (E)** : Un accompagnateur pourra **exceptionnellement** être accueilli auprès d'un malade à l'ACCUEIL NOTRE-DAME, **en chambre à partager et médicalisée**, et ce sous réserves de disponibilités. Pour cela, vous devez prendre contact avec les responsables de l'Hospitalité Notre-Dame-du-Puy : Denis CHARROIN, président, au **06.12.46.10.39** ou Fabienne CHARDON, secrétaire, au **06.26.97.78.14**.

**LE VOYAGE** : Tous les trajets sont effectués en car (dont certains cars spécialisés). Les itinéraires, lieux et horaires précis de départ et de retour figureront sur votre carte de pèlerin. Chaque pèlerin doit prévoir sa solution hydro-alcoolique et ses masques en quantité suffisante pour la durée totale du pèlerinage.

**CARTE DU PELERIN** : Une dizaine de jours avant le départ, votre carte du pèlerin vous sera envoyée. Elle vous permettra de connaître : le lieu de départ, l'heure, le numéro du car et le nom de votre lieu d'hébergement. Vous trouverez aussi dans ce courrier le programme complet du pèlerinage.

**CARTE VITALE** : **indispensable en cas d'urgence, merci de la prévoir impérativement dans vos bagages.**

**LOGEMENT** : Le logement des malades sera assuré à l'Accueil NOTRE-DAME **en CHAMBRE MULTIPLE**.

**REPAS** : Les repas sont inclus dès le déjeuner du lundi 15 avril jusqu'au panier repas de midi du samedi 20 avril.

**BAGAGES** : Chaque bagage devra être étiqueté avec coordonnées personnelles et n° de portable.

**ANNULATION** : Toute annulation doit être signalée **PAR ECRIT** (courriel ou courrier) à la Direction Diocésaine des Pèlerinages. (Voir les conditions et frais sur la fiche d'inscription).

***Vous ne pouvez pas participer à ce pèlerinage ?***

Mais vous pouvez l'offrir à quelqu'un,  
aider une personne malade ou en difficultés. Une souscription est ouverte :  
**ADP – Fonds d'entraide (un reçu fiscal vous sera adressé)**

**DIRECTION DIOCESAINE DES PÈLERINAGES**

Maison Diocésaine de la Providence - 4, Boulevard Docteur Chantemesse  
43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. : 04 71 09 73 45 - [pelerinages@catholique-lepuy.fr](mailto:pelerinages@catholique-lepuy.fr)